

Date de création du CMEJ : le 12 mai 2012.

Affiliation à l'ANACEJ, l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes

Membres actuels CMEJ (depuis le 1^{er} janvier 2014) :

Élu référent : DOUDAIN Jean-Luc

Animateurs du CMEJ : DUBOIS Dominique (éducateur territorial de la commune)

LECLERCQ Alexandre (stagiaire BPJEPS ATP de la commune)

<u>Membres jeunes</u> :	BACQUEVILLE Paul	DELEBARRE Amélie	FRANÇOIS Marie-Émilie
	BACQUEVILLE Victor	DESAILLY Frédérique	FRANÇOIS Nicolas
	CHENAULT Blue-ann	DESAILLY Émilie	MAILLARD Isaak
	DEBETHUNE Lucie	DRUON Émeline	MAILLARD Jude
	HOUVENAGHEL Morgane	BASSET Marie	TORA Manon

Fréquence réunions :

Réunion ordinaire tous les quinze jours (sauf pendant vacances scolaires), généralement le mercredi de 18h00 à 19h00.

Sinon, participations à manifestations communales occasionnelles, actions d'informations (tractages par exemple) en privilégiant le samedi matin, week-end ou jours fériés.

Lieu :

Local au 1^{er} étage du bâtiment de l'ancien CAJ, maintenant dédié à certaines associations (« la boule Maroeuilloise », « Cap'Art », club informatique), situé rue du Four près de la « maison des associations » / derrière la salle de la ferme Puchois.

Participation annuelle à certaines manifestations communales comme :

- Cérémonie des vœux du Maire à la population / Cérémonies commémoratives et historiques (8 mai / 11 novembre / 14 juillet / 19 mars) / Vente de brioches pour actions au plus démunis / Distribution des colis des aînés / Participation à la « chasse à l'œuf » à Pâques / Le challenge inter-associations du 1^{er} mai.

Participation ponctuelle à certaines manifestations communales ou associatives comme :

- Festivités du 14 juillet / Expositions associatives sur le patrimoine culturel local / Échanges Franco-allemand avec l'association AIME de Maroeuil dans le cadre du jumelage communal avec Böisperde-Menden (Pentecôte / Août) / Marché de Noël / Téléthon.

Participation comme porteurs de projets :

- « Maroeuil Play » en décembre 2012 (organisation et animation d'un « contest » de jeux vidéos)
- Opération solidarité auprès des enfants malades de longue durée de l'hôpital d'Arras auprès de l'association les « blouses roses » (collecte de jouets / vente à la brocante de Maroeuil) au printemps 2013.
- Semaine d'échange avec jeunes Allemands de Böisperde via l'association AIME en août 2013.

- Projets d'échange « la main dans la main » sur le sport et le handicap, avec des enfants de l'IME Malécot de Lens pendant les vacances de la Toussaint 2013.
- Projets d'échange « trois jours à la campagne » avec toujours des enfants de l'IME Malécot de Lens, début juillet 2014, à Belval (près de Saint-Pol-sur-Ternoise), avec deux nuit camping.
- Organisation d'un Karaoké au repas des aînés de Maroeuil en novembre 2014.
- Soutien à l'association Photo Club de Maroeuil pour l'organisation de son exposition « Maroeuil au XXème siècle » d'octobre 2014 (Publicité de l'événement par tracts / aide logistique / guide à l'exposition...).
- Participation à l'échange Franco-allemand organisé par l'AIME à la Pentecôte 2015 (3 jours) à Bösperde-Menden (découverte de l'Allemagne).

Autres projets ou activités internes :

- « Journée(s) d'intégration » CMEJ en décembre 2012 (1 journée ciné / bowling).
- « Journée(s) d'intégration » CMEJ en janvier 2015 (1 journée Inquest / Villeneuve d'Ascq).
- Chaque année : choix des séjours Ados d'été organisés par la commune de Maroeuil (via un prestataire).
- Réflexions et avis sur des projets communaux (la circulation, la salle polyvalente, implantation d'un skate Park ou d'un Play grounds etc....).

L'intégration au CMEJ de Maroeuil n'engendre aucune obligation pour le jeune à participer à toutes les manifestations, actions ou réunions du conseil. Elle est basée sur un acte volontaire, libre et citoyen du jeune.

Une certaine assiduité est néanmoins conseillée pour le bon fonctionnement et l'efficacité des actions menées par les jeunes. Cet engagement à participer au CMEJ est défini sur une période de deux années civiles, afin de garantir la viabilité et pérennité de projets à long termes.

Enfin, il faut avoir conscience que le CMEJ n'est pas un « club » de jeunes à proprement parlé, mais un organe municipal porté vers les autres concitoyens, notamment en faveur de notre jeunesse communale.

Les seuls éléments requis pour adhérer au CMEJ sont :

- *L'âge : il faut avoir entre 11 ans et 17 ans pour y participer.*
- *Habiter Maroeuil.*
- *Autorisation parentale à participer au CMEJ.*

**Un renouvellement de ce Conseil Municipal d'Enfant et de Jeunes
va avoir lieu début janvier 2016.**

Toutes les nouvelles bonnes volontés sont les bienvenues !!!

Alors, n'hésite pas à t'investir dans ta commune

Quelques photos des actions ou manifestations auxquelles le CMEJ a participé

« Chasse à l'œuf à Pâques – Organisée par le Comité des fêtes »



« Action solidarité en faveur des enfants en longue hospitalisation à Arras »



« Échange sur le handicap avec l'IME Malécot de Lens »



